

Admissions 2026:

Séance d'information - 13 octobre 2025

# **Maîtrise universitaire disciplinaire (MASE 1) et bi-disciplinaire (MASE 2) en enseignement secondaire I et II**

&

# **Certificat de spécialisation en didactique d'une discipline supplémentaire d'enseignement (CSDS)**

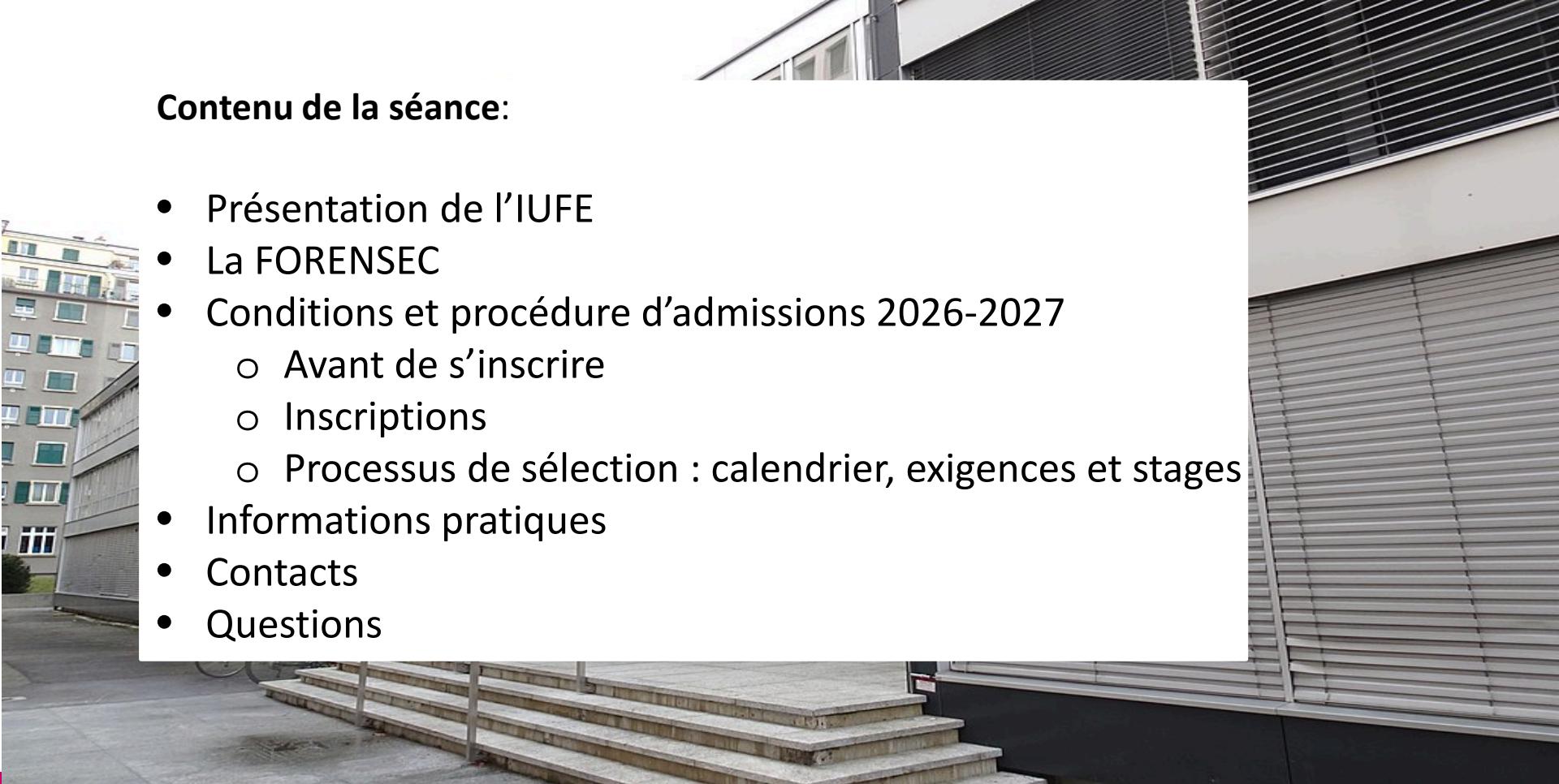
Salle U300 Uni Dufour

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FORMATION POUR L'ENSEIGNEMENT/  
FORENSEC



## Contenu de la séance:

- Présentation de l'IUFE
- La FORENSEC
- Conditions et procédure d'admissions 2026-2027
  - Avant de s'inscrire
  - Inscriptions
  - Processus de sélection : calendrier, exigences et stages
- Informations pratiques
- Contacts
- Questions



## L'IUFE est un institut interfacultaire qui:

- a été inauguré en 2010 (loi GC votée en 2009 – remplace l'IFMES );
- regroupe toutes les formations des enseignant-e-s:
  - Enseignement primaire (FEP)
  - Enseignement spécialisé (MESP)
  - Enseignement du secondaire (Forensec)
  - Formation continue des enseignants (FC) dont la FORDIF
- allie recherche, réflexion et pratique;
- respecte les normes de la Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique (CDIP) nécessaires à la reconnaissance des titres.

# Formation des enseignant-e-s du secondaire

## MASE disciplinaire (MASE 1)

1 discipline  
2 ans de formation  
1 stage par année  
94 ECTS

<https://www.unige.ch/iufe/formations/secondaire/pr esentation1/mase-1>

La formation s'organise autour de:

- ✓ Cours de didactique de la discipline de formation (10 ECTS)
- ✓ Cours en sciences de l'éducation (36 ECTS)
- ✓ Dimensions pratiques (atelier de didactique et un stage par année de formation (48 ECTS)

## MASE bi-disciplinaire (MASE 2)

2 disciplines  
2 ans de formation  
1 stage par année et par discipline  
116 ECTS

<https://www.unige.ch/iufe/formations/secondaire/prese ntation1/mase-2>

Consulter le programme  
des cours (mise à jour au  
31 juillet de l'année  
précédant l'entrée en  
formation):  
<https://pgc.unige.ch/main /study-plans>

→ *Un diplôme d'enseignement combiné secondaire I et II*

## Formation des enseignant-e-s du secondaire

### CSDS

**Après une MASE ou un titre jugé équivalent**

1 discipline supplémentaire

1 année de formation (taux d'occupation 50%)

1 stage en responsabilité et 1 stage en responsabilité partagée

30 ECTS

<https://www.unige.ch/iufe/formations/secondaire/representation1/csds>

**La formation s'organise autour de:**

- Cours de didactique (10 ETCS)
- Dimensions pratiques (comprenant un atelier de didactique et deux stages) (20 ETCS)

## Conditions et procédure d'admissions 2026-2025

*Les disciplines ouvertes aux formations en MASE et CSDS pour la rentrée 2026:*

**allemand • anglais • arts visuels • biologie • chimie • éducation physique • espagnol • français • français langue étrangère/seconde • géographie • histoire • informatique • italien • latin • mathématiques• musique • philosophie • physique**

## Processus de sélection : exigences pour la MASE

### Art. 20 du règlement Forensec: Admissions

**Pour être admis en MASE, les candidat-e-s doivent à la fois:**

- Remplir les conditions générales d'immatriculation de l'UNIGE: Ne pas avoir subi d'échec définitif ou avoir été éliminé-e-s d'une formation similaire dans une autre HEP ou institution équivalente, au cours des 5 ans qui précédent;
- Remplir les pré-requis académiques:
  - MASE 1 & 2: <https://www.unige.ch/iufe/formations/secondaire/inscription/conditions-dadmissions-mase>
  - Obtenir, pour la première discipline de formation, une place de stage de 160h dans l'enseignement public ou privé genevois;
- Fournir un extrait spécial de casier judiciaire en juillet 2025.

À fournir  
une fois  
l'admission  
formalisée..



Titulaire d'un MA dans la première discipline de postulation

Avoir obtenu 120 ECTS dans la discipline de formation (BA et MA dont 30 crédits MA)



MASE 2 pour la 2<sup>ème</sup> discipline: avoir obtenu 90 ECTS (BA et MA dont 30 crédits MA) dans la discipline de postulation

Au plus tard le 15 juillet 2025

## EXIGENCES POUR LE CSDS

- **Pré-requis académiques pour être admis-e en formation:**
  - Être en possession de 90 ECTS (BA et MA dont 30 ECTS MA) dans la discipline de postulation
  - Avoir obtenu une MASE ou un titre jugé équivalent, au plus tard le 15 juillet précédent l'entrée en formation.
  - Remplir les conditions générales d'immatriculation de l'UNIGE.
  - Disposer d'un stage de 64 heures (SR) dans la discipline de formation au sein des écoles secondaires publiques genevoises. Il incombe à l'étudiant-e de trouver ce stage (2h à 4h hebdomadaires).
  - N'avoir pas subi d'échec définitif ou été éliminé-e d'une formation similaire dans une autre HEP ou institution assimilée au cours des 5 ans qui précèdent l'entrée en formation.

# Conditions et procédure d'admissions 2025-2026

## AVANT DE S'INSCRIRE

Lire:

MASE & CSDS →

<https://www.unige.ch/iufe/formations/secondaire/inscription>

Délais d'inscription: **dès le 6 octobre 12h au 3 novembre 2024**

Aucune inscription hors délai ne sera prise en compte

*Une seule inscription est possible:*

*Soit pour une place de stage attribuée par le DIP;*

*Soit pour une place de stage attribuée par une école privée.*

# Conditions et procédure d'admissions 2025-2026

## INSCRIPTIONS

Lien pour l'inscription: les inscriptions se déroulent sur le portail UNIGE des immatriculations

MASE & CSDS:

<https://www.unige.ch/immatriculations/>

Les dossiers incomplets ne seront pas traités

Le dossier complet se constitue de:

- La copie de tous les diplômes, les relevés de notes, le plan d'études et le descriptif détaillé des enseignements en lien avec la/les disciplines de formation et validés par des ECTS;
- CV et lettre de motivation;
- Si les pièces du dossier ne sont pas en français, anglais, italien ou allemand, une traduction est requise.

## Processus de sélection : calendrier

Délais d'inscription	Du 1 octobre au 4 novembre 15h
<b>Traitement des dossiers pour admissibilité académique</b>	Du 7 novembre 2024 à début février 2025
<b>Notification via SI Candidature sur l'admissibilité académique</b>	Début février 2025
<b>Transmission des dossiers au DIP pour attribution des stages</b>	De février à juin 2025
<b>Dernier délai pour attester la fin du Master/Complément d'études nécessaire à l'entrée en formation</b>	15 juillet 2026
<b>Immatriculation ou dossier classé sans suite relativement à l'attribution des places de stages</b>	À partir de juin 2026



La confirmation de réussite doit être transmise sur la plateforme qui gère le dossier de candidature

## Processus de sélection : stages dans l'enseignement public

**Pour être admis-e en MASE disciplinaire ou bi-disciplinaire, il est exigé d'avoir obtenu une place de stage dans la/les discipline-s de formation.**

### **LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE du 17 septembre 2015**

**Art. 133, Stages en responsabilité dans l'enseignement secondaire et tertiaire B**

1. Le nombre de places de stage et leur attribution sont déterminés par le département (DIP);
2. Les stages, en particulier les stages en responsabilité rémunérés, doivent avoir lieu dans l'enseignement public et répondre aux exigences de formation fixées par l'institution du degré tertiaire A chargée de la formation des enseignants et le département. La formation des étudiants doit permettre une forte articulation entre connaissances théoriques et expériences pratiques.

→ Directive «Attribution des stages Forensec par le DIP»:

<https://www.ge.ch/document/directive-attribution-stages-forensec-dip>

L'attribution des places de stage est indiquée directement aux candidat-es par le DIP (à partir de juin 2026).

## LES STAGES pour les CSDS

- **Le candidat-e trouve ses stages lui-même**
- Les stages se déroulent dans les établissements publics et privés du secondaire I (CO) et II (écoles de maturité)
- La formation comporte un stage de 64 périodes en responsabilité dans un ordre d'enseignement ainsi qu'un stage de 64 périodes en responsabilité partagée dans l'autre ordre d'enseignement.

→ [Règlement Forensec, article 40](#)

# Informations pratiques

## [FAQ](#)

## [Programme des cours – onglet «plan d'études»](#)

## [Le guide de l'étudiant-e](#)



**FAQ**

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FORMATION DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS (IUFF)

**Si je fais mes études à l'étranger, est-ce que je pourrai suivre la formation des enseignantes et enseignants?**  
Oui, il est très nécessaire d'aller faire des études en Suisse pour suivre la formation des enseignantes et enseignants. En revanche, tous les étudiants étrangers doivent pouvoir faire la vérification de la formation concernée à la Genève. Il faut alors faire que le niveau est le même que celui atteint pour un diplôme de l'Institut de Genève.

**Est-ce que je peux entrer dans la formation avec seulement un baccalauréat?**  
Non, il faut nécessairement obtenir un diplôme de master pour postuler à la formation de l'enseignement et du secondaire.

**Je veux uniquement enseigner au secondaire / au secondaire III?**  
Cette option n'existe pas à Genève. L'institut de formation des enseignantes et des enseignants propose un baccalauréat combiné, qui donne accès à l'enseignement dans le secondaire I (lycée d'orientation) et le secondaire II (écoles de maturation).

**Est-ce que je dois faire beaucoup de remplacements avant d'entrer dans la formation?**  
Les remplacements ne sont pas un centre d'insécurité en soi à la formation. Mais avec une expérience professionnelle dans l'enseignement est assurément un avantage dans un dossier de candidature.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

FORMATIONS PROPOSÉES

STAGES

DISCIPLINES EN FORMATION ROMANDE

INSCRIPTIONS AUX COURS EN LIGNE ET EXAMENS

ÉQUIVALENCES ACADEMIQUES ET VAE



INTRANET DES ÉTUDIANT-ES

ESPACE ÉTUDIANT-ES

## Contacts

Conseillère académique: Delphine Eggel

[conseil-forensec@unige.ch](mailto:conseil-forensec@unige.ch)

***Permanences sans rendez-vous:***

En présentiel les mercredis et les vendredis de 12h à 13h, Bureau 115, PM, 1<sup>er</sup> étage

Responsable des stages Forensec: Simon Toulou

[Simon.toulou@unige.ch](mailto:Simon.toulou@unige.ch)

***Permanences:***

***Sans rendez-vous:*** lundi 10h30-12h30 & 13h30-16h00

***Sur rendez-vous:*** mercredi 09h30-13h00 & 14h00-15h30

Secrétariat des étudiant-e-s Forensec

[Forensec@unige.ch](mailto:Forensec@unige.ch)

Maya Bürcher, Alex Taimsalu, Elaine De Carvalho

***Permanences:***

mardi 13h à 16h, mercredi 13h à 17h, jeudi 14h à 16h et vendredi 10h à 13h

# Questions ?